

Elles créent leur mini-entreprise de vente de bougies

Guerlédan (Mûr-de-Bretagne) — Des élèves de 3^e du collège Paul-Éluard ont créé leur mini-entreprise de fabrication de bougies. Ils comptent les vendre au profit des enfants atteints de cancers.

L'initiative

Ce mardi, jour de grève nationale contre la réforme des retraites, les rangs des classes de 3^e A et 3^e B du collège Paul-Éluard sont un peu clairsemés. Pour autant, une dizaine de collégiennes sont là et ont décidé de continuer de faire fonctionner leur mini-entreprise de fabrication de bougies, sous l'œil avisé et protecteur de Yann du Chaffaut, leur professeur. Il faut dire que toutes sont très motivées et ne sont pas avares de leur temps quand elles évoquent leur projet.

« En début d'année, nous avons décidé de créer une mini-entreprise avec pour objectif de proposer à la vente des bougies en cire d'abeille. Pour cela, nous avons sollicité plusieurs apiculteurs dans un large secteur de notre territoire, pour qu'ils nous cèdent gratuitement de la cire. Nous en avons récupéré 12 kg ! C'est super, même s'il ne s'agit pas de cire d'opercule qu'ils gardent pour leur propre production mais de cire perdue, dont la valeur marchande est moindre. Nous devons donc d'abord la purifier. Mais on sait faire ! », racontent Azou, Dumitrita, Cloé, Servane, Doumi Méritem, Nahia et les autres.

Une partie des bénéfices pour les enfants malades

Partant de là, les mini-entrepreneuses se sont mises au travail, chacune à son poste, des PDG aux chargées de communication en passant par les



Des collégiens de 3^e ont lancé leur mini-entreprise, sous l'impulsion de Yann du Chaffaut, leur professeur.

PHOTO : OUEST-FRANCE

conceptrices et responsables de la clientèle. Et la mini-entreprise fonctionne à merveille, même si de temps en temps le groupe tâtonne un peu, pour expérimenter des moules par exemple.

Mais rien ne décourage les collégiennes. « Ce sont des élèves très autonomes, imaginatives, qui se

sont très vite mis en action. Travailler avec elles n'est que du plaisir ! », souligne leur professeur.

D'ici quelque temps, les mini-entrepreneuses proposeront à la vente une centaine de bougies au prix d'environ 7 €, pour beaucoup sous forme de mouton, l'emblème de l'établissement.

Le bénéfice de leur vente leur permettra de se financer une sortie récréative mais, comme elles ont aussi un cœur gros, elles comptent en reverser 20 % à l'association Rayon de soleil, au profit d'enfants atteints de cancers.